

Image not found or type unknown



Loyer compte sequestre apres travaux

Par **mkarena**, le **12/10/2010 à 10:34**

Bonjour,
Je suis locataire d'un local à titre professionnel.
Suite à une inondation, la propriétaire fait trainer les choses et depuis 6 mois aucun travaux n'a été fait.
Puis-je demander à mettre le montant du loyer tous les mois dans un compte sequestre jusqu'à la réalisation des travaux ?
Merci
Karen

Par **mimi493**, le **12/10/2010 à 16:51**

oui, mais pour ça, vous devez demander à un juge.
Commencez par exiger par LRAR les travaux et que sinon, vous passerez à l'assignation avec demande de dommages et intérêts